

est-elle un chaos sans liaison, variant d'une session à l'autre à ce

commencer alms une opposition plus éner- gique qu'elle ne l'a encore été. Dans tout ce

plus nécessaires qui aient la préférence. Car

Car

vent ce seront des inériorités passionnées présumptueuses qui passeront des lois pour sections de la province unie dont elles ne font ni la jurisprudence antérieure, ni la condition sociale, ni les désirs actuels. Aussi, la législation indigeste et précipitée des dernières années est-elle un chaos sans liaison, sans durée, variant d'une session à l'autre à ce gré que si ce mal continue avec celui de la mauvaise distribution des statuts, le mépris de la loi deviendra général par l'impossibilité de la faire valoir qu'elle soit changée. Depuis l'union la représentation est diminuée de près de moitié, et les impôts sont plus que redoublés. Ceux qui la demandaient prophétisaient pour eux un résultat inverse, disant qu'elle donnerait un effet de force et d'autorité à la représentation. On ne saurait grandement les dépenses et par là même le commerce du poids des taxes qu'il était. Prophètes trompeurs et trompés, ont-ils applaudi de leur sagacité ? Leur commerce n'est-il bien mieux encouragé, bien plus brillant qu'il ne l'est ? La protection du tarif de dix à vingt pour cent, que sous celle du tarif de deux à dix pour cent ?

Comment se fait-il donc qu'un acte qui e fait mal à tout le monde, à ceux qui l'ont demandé, à ceux qui l'ont repoussé ; contre lequel le blâme et la mécontentement sont unanimes dans le Bas-Canada, ne trouve pas un seul membre de l'enceinte législative une voix, une seule voix qui fasse écho aux plaintes presque incessantes qui sont entendues ou dehors. C'est à quelques hommes sous tous autres rapports de grand mérite, les libéraux du Haut-Canada avec qui ceux du Bas-Canada doivent être de concert, réduits ou désespéré par le surcroît de la section tory, du family compact, au sont trompés, nous demandé l'inter-ruption du parlement anglais en faveur de cette Union : imaginent qu'ils l'obtendraient dans des conditions équitables, et que réunis eux trioteux du Bas-Canada, ils assureraient à la province unie un gouvernement juste et libéral tel que les provinces séparées ne l'avaient jamais connu.

Mais l'angoisse de leurs souffrances, ils ont-ils ce principe de stricte morale, de ne se faire à outrai ce que nous ne voudrions pas l'on fit contre nous. Contrairement à nos vœux qu'ils n'ignorent pas, ils demandèrent une puissance dont l'intervention n'avait jamais eu lieu que pour diminuer les libertés constitutionnelles, qu'elle voulût bien égarer dans leurs sens. Ils ont été trompés dans leur attente. On s'est appuyé de leur demande pour inter-rompre, mais l'on n'a pu leur donner ce qu'ils voulaient. Ces vieilles sociétés européennes aristocratiques de monopoles politiques en faveur d'un petit nombre de privilégiés, entourés par la immense majorité de prolétaires, ont été jugés à coup sûr, des besoins peut être de gouvernements absolus ou aristocratiques fortement constitués. Dans la jeune Amérique, où les populations entières peuvent être appropriées, où les substitutions n'ont pas été établies héréditaires, où chacun commence la vie libre et avec un travail modéré peut s'assurer une médiocre aisance, l'on e des instincts des besoins d'institutions démocratiques. L'enseignement, que l'on doit toujours répandre et ne jamais demander l'intervention de la métropole. L'histoire des treize colonies séparées leur donnait les avertissements les plus clairs sur les dangers de leur démarche. Les hommes eux seuls (jamais les tories) pour- et voudront nous aider à faire cesser nos misères, de ce qu'ils ont reconnu l'absorption pratiquée contre eux. Ils ont cru qu'ils pouvaient que le gouvernement responsable leur offrirait tous les mêmes avantages que nous cherchions à obtenir par la demande de deux chambres électives.

Pour faire cette demande nous avions l'exemple de quelques-uns des anciens colonies, dont les heureux et libres citoyens reçurent jamais un gouverneur d'Angleterre, mais les élurent tous, ainsi que les

en sauvegardant le secret contre des profits immolérés. Des entreprises d'utilité publique qui sont eudessus des facultés d'individus doivent souvent être encouragées par l'état ; mais qu' alors la science et la conscience, l'intégrité et le savoir, donnent d'avance des estimations sages de la nature et de la valeur des travaux publics à entreprendre, pour que ce soient les plus nécessaires qui aient la préférence. Car toute absorption de capital dans une entreprise folle, en supprime d'autres.

Quant à la liberté du commerce, à celle de la navigation du St. Laurent, ja les souhaits et les vœux de tous mes vœux. Disciple de ma première jeunesse de l'école d'Adam Smith, et de tout temps ennemi de tout monopole et privilège, politique ou commercial, je ne veux pas qu'une industrie ou une classe de citoyens soit surchargée au profit d'autres classes et d'autres industries. L'impôt ne doit être que le minimum de ce qu'il faut recevoir de tous et chaque citoyen, proportionnellement à sa fortune et à ses consommations, pour fournir aux justes dépenses d'un gouvernement économique et strictement surveillé.

J'ai parlé des réformes constitutionnelles avec plus de détail et d'ardeur que des améliorations matérielles, parce qu'elles sont d'un ordre plus élevé, parce qu'il faut de libres institutions politiques, éminemment protectrices de la propriété de chacun, pour faire eimer le travail qui moralise et enrichit les nations et leur donne les moyens de multiplier ces améliorations matérielles, comme le prouve leur développement prodigieux rapide chez nos actifs et industriels voisins ; parce que d'autres enfin, ne vous en entretiennent pas assez ; parce que les améliorations matérielles ont d'ailleurs à l'ordre du jour, qu'il n'y a nul déaccord quant à convenir de leur puissance efficace à promouvoir le bien-être des sociétés qui les facilitent.

Enfin j'ai terminé par m'entretenir avec vous d'un sujet qui ne cède en importance à pas un de ceux qui ont déjà été traités, celui de l'éducation populaire la plus générale possible. Dans l'état avancé de la civilisation moderne, le prêtre, le juge et le maître d'école, sont les fonctionnaires qui contribuent le mieux, le plus et à moins de frais, au maintien de l'ordre dans la société, qui de jour en jour, à mesure que l'instruction est plus répandue, est plus aisément gouvernée par la raison, plus difficilement gouvernée par la force brutale, par la force armée. Plus vous payerez de maîtres d'écoles, moins vous payerez d'hommes de police et de soldats, et dans le civil, vous aurez des fonctionnaires plus éclairés et moins payés, à mesure qu'il y en aura un plus grand nombre que l'instruction aura qualifiés. La compétition réduira les salaires. Les gouvernements à bon marché ne peuvent se trouver que là où il y e beaucoup de bons maîtres d'écoles. Il n'y e pas d'argent mieux employé qu'à cette utile dépense, en vue de s'en épargner beaucoup d'inutiles.

Vous ne doutez pas qu'un riche qui voit un pauvre souffrant de la faim, ne soit obligé de lui donner la nourriture qui calmera sa souffrance. Mais l'esprit a ses besoins comme le corps a les siens. L'on remplira mal ses devoirs d'homme si l'on n'aiderait qu'aux seuls besoins du corps, sans jamais venir en aide à ceux de l'esprit. Oh ! puissent ceux qui ont le tort d'être indifférents à l'enseignement général, se donner le plaisir de voyager eux Etats-Unis, d'y voir combien les cultivateurs y sont généralement plus à l'aise qu'ici ; combien sur de mauvaises terres, ils recueillent plus que nous sur de bonnes ; pourquoi leurs terres plus maigres se vendent dix fois plus cher que nos terres plus grasses. Ils entendront une réponse uniforme à nous les devons à notre bon gouvernement et à nos bonnes écoles. Ils reviendront de leur promenoir chargés et convaincus ; amis ardens des bonnes écoles et du bon gouvernement.

Je ne crois pas qu'aucun de ceux qui les ont votées avec moi, comme moi librement et volontairement, aient cessé de regarder cette époque, comme l'une des plus honorables de leur vie publique, qu'ils n'aient répudié aucune des doctrines qu'ils professèrent, qu'ils eient renoncé à aucune des réformes qu'ils sollicitèrent. Ils se taperaient trop, qu'a d'attribuer à l'influence de quelqu'un homme que ce fut, aucune des déterminations qu'ils ont prises et qu'ils approuveront la majorité de leur concitoyens. Ils ont pu juger prudent d'ajourner la considération des réformes demandées par la crainte d'aliéner de la bonne cause quelques membres et grand nombre de concitoyens, autrefois tories et consciencieux passés depuis dans les rangs réformistes, et surtout par la crainte de blesser la section libérale des représentants du Haut Canada. Mais ils n'ont sans doute pas renoncé à l'espoir d'obtenir, ni à la volonté de demander d'ample réformes au premier moment qu'ils jugeront favorable.

Tout ce qui nous les donnera, dans quelque arrangement politique que ce soit, nous est bon. Puisque la majorité des représentants veut encore essayer d'une combinaison qui a été si inefficace depuis quatre ans, réunissons-nous à cette majorité ; que nul dissentiment ne trouble l'unité de leurs efforts. C'est parce qu'en approuvant leur action et leurs réformes projetées, je ne puis également applaudir à leur silence, que je vous déclare honnêtement que je ne erois plus qu'il soit utile pour vous ni convenable pour moi de rentrer dans la vie publique, dans un moment où le plus grand nombre de ceux qui l'ont suivie avec courage et constance tendis que huit ans de séjour sur la terre étrangère m'en ont séparé, pensent qu'ils ne doivent pas encore désespérer du fonctionnement utile du gouvernement responsable. Puisent-ils ne pas se tromper. Puisent-ils réussir ; personne ne les applaudira plus sincèrement que moi. Ils pensent que le jour n'est pas venu où ils doivent se reporter à 1836, et redemander dès aujourd'hui,

en sauvegardant le secret contre des profits immolérés. Des entreprises d'utilité publique qui sont eudessus des facultés d'individus doivent souvent être encouragées par l'état ; mais qu' alors la science et la conscience, l'intégrité et le savoir, donnent d'avance des estimations sages de la nature et de la valeur des travaux publics à entreprendre, pour que ce soient les plus nécessaires qui aient la préférence. Car toute absorption de capital dans une entreprise folle, en supprime d'autres.

Quant à la liberté du commerce, à celle de la navigation du St. Laurent, ja les souhaits et les vœux de tous mes vœux. Disciple de ma première jeunesse de l'école d'Adam Smith, et de tout temps ennemi de tout monopole et privilège, politique ou commercial, je ne veux pas qu'une industrie ou une classe de citoyens soit surchargée au profit d'autres classes et d'autres industries. L'impôt ne doit être que le minimum de ce qu'il faut recevoir de tous et chaque citoyen, proportionnellement à sa fortune et à ses consommations, pour fournir aux justes dépenses d'un gouvernement économique et strictement surveillé.

J'ai parlé des réformes constitutionnelles avec plus de détail et d'ardeur que des améliorations matérielles, parce qu'elles sont d'un ordre plus élevé, parce qu'il faut de libres institutions politiques, éminemment protectrices de la propriété de chacun, pour faire eimer le travail qui moralise et enrichit les nations et leur donne les moyens de multiplier ces améliorations matérielles, comme le prouve leur développement prodigieux rapide chez nos actifs et industriels voisins ; parce que d'autres enfin, ne vous en entretiennent pas assez ; parce que les améliorations matérielles ont d'ailleurs à l'ordre du jour, qu'il n'y a nul déaccord quant à convenir de leur puissance efficace à promouvoir le bien-être des sociétés qui les facilitent.

Enfin j'ai terminé par m'entretenir avec vous d'un sujet qui ne cède en importance à pas un de ceux qui ont déjà été traités, celui de l'éducation populaire la plus générale possible. Dans l'état avancé de la civilisation moderne, le prêtre, le juge et le maître d'école, sont les fonctionnaires qui contribuent le mieux, le plus et à moins de frais, au maintien de l'ordre dans la société, qui de jour en jour, à mesure que l'instruction est plus répandue, est plus aisément gouvernée par la raison, plus difficilement gouvernée par la force brutale, par la force armée. Plus vous payerez de maîtres d'écoles, moins vous payerez d'hommes de police et de soldats, et dans le civil, vous aurez des fonctionnaires plus éclairés et moins payés, à mesure qu'il y en aura un plus grand nombre que l'instruction aura qualifiés. La compétition réduira les salaires. Les gouvernements à bon marché ne peuvent se trouver que là où il y e beaucoup de bons maîtres d'écoles. Il n'y e pas d'argent mieux employé qu'à cette utile dépense, en vue de s'en épargner beaucoup d'inutiles.

Vous ne doutez pas qu'un riche qui voit un pauvre souffrant de la faim, ne soit obligé de lui donner la nourriture qui calmera sa souffrance. Mais l'esprit a ses besoins comme le corps a les siens. L'on remplira mal ses devoirs d'homme si l'on n'aiderait qu'aux seuls besoins du corps, sans jamais venir en aide à ceux de l'esprit. Oh ! puissent ceux qui ont le tort d'être indifférents à l'enseignement général, se donner le plaisir de voyager eux Etats-Unis, d'y voir combien les cultivateurs y sont généralement plus à l'aise qu'ici ; combien sur de mauvaises terres, ils recueillent plus que nous sur de bonnes ; pourquoi leurs terres plus maigres se vendent dix fois plus cher que nos terres plus grasses. Ils entendront une réponse uniforme à nous les devons à notre bon gouvernement et à nos bonnes écoles. Ils reviendront de leur promenoir chargés et convaincus ; amis ardens des bonnes écoles et du bon gouvernement.

Je suis, Messieurs les Electeurs, avec le plus profond respect, votre obéissant serviteur,
L. J. PAPINEAU.
MONTRÉAL, Décembre 1847.